

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

En an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclamés, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Mars 1876.

Nous sommes autorisés à déclarer que les amis personnels de l'honorable M. Delavau qui s'étaient formés en comité conservateur, pour soutenir sa candidature, sont restés, depuis son désistement, tout-à-fait étrangers à la lutte entre MM. Bury et Berger. Il est donc absolument faux, comme on se plaît à le répéter dans les campagnes et comme le laisserait supposer la circulaire elle-même de M. Bury, que les amis de M. Delavau appuient une candidature représentant des opinions diamétralement opposées aux leurs.

On voit, d'après cela, que les bruits qu'on a fait courir sont dénués de tout fondement, et que M. Eugène Berger, restant désormais le seul candidat de l'ordre, peut compter sur les suffrages de tous les vrais conservateurs.

Les ballottages du 5 mars.

Malgré les résultats navrants du dernier scrutin, nous avons un devoir à remplir envers les électeurs ruraux à l'occasion du scrutin du 5 mars : c'est de les inviter à prendre une part active et énergique à cette lutte suprême. Lors même qu'ils n'auront que le choix entre le médiocre et le mauvais, ils devront voter pour le médiocre; et au besoin voter pour le mauvais contre le pire.

C'est par ces dures écoles, nous le répétons, qu'on fait l'apprentissage de la vie politique. Plus le devoir est amer, plus il y a

de profit pour l'avenir à le remplir jusqu'au bout.

D'ailleurs, il peut y avoir du profit pour le présent. Dans beaucoup de questions majeures, la majorité tiendra à peu de voix, et ce peu de voix peut être le fruit des ballottages du 5 mars qui sont au nombre de plus de 400, c'est-à-dire du quart de la Chambre des députés.

Donc, que personne ne recule devant sa tâche. Quand les honnêtes gens font leur devoir, Dieu se charge des suites. Quand ils le désertent, eux seuls en sont responsables. Malheur à ceux qui assument une telle responsabilité! (Gazette des campagnes.)

Nous trouvons le même encouragement dans une autre feuille qui s'exprime ainsi :

« En présence de la situation que les élections du 20 ont faite à notre pays, est-il besoin de faire appel à tous les hommes dévoués aux intérêts de la France pour les engager à lutter autant que possible, par leur vote du 5 mars, contre les envahissements de la révolution? »

Les événements sont graves, le danger est grand; mais que chacun consulte sa conscience et agisse; il faut résister jusqu'au bout. »

Les élections de dimanche assurent la majorité aux républicains dans la nouvelle Chambre; les transactions commerciales s'arrêtent et ceux qui ont des blés et des bestiaux à vendre commencent à s'inquiéter.

Que les républicains élus se félicitent d'avoir si bien réussi à donner le change à leurs électeurs, cela se conçoit; mais nous doutons que ces derniers soient longtemps à se repentir d'avoir prêté l'oreille à leurs beaux discours.

Il serait heureux que les justes alarmes du monde des affaires, ouvrirent enfin les yeux des électeurs qui se laissent prendre aux trompeuses promesses d'ordre et de prospérité dont les républicains sont prodigues, et que les scrutins de ballottage de dimanche prochain se ressentissent de cette nouvelle expérience.

On voit aujourd'hui clairement, à moins de ne le point vouloir, où mène la politique qui consiste à donner la main aux radicaux, sous le prétexte qu'on pourra les retenir dans leur marche: ceux qui prétendaient ainsi enrayer le mouvement révolutionnaire sont déjà dépassés et forcés de marcher eux-mêmes à la suite des logiciens de leur parti.

Il appartient donc aux électeurs du 5 mars de contrebalancer, dans la mesure du possible, le résultat du scrutin du 20 février, et de renforcer l'élément conservateur de la future Chambre des députés, en repoussant les candidats qui, aujourd'hui sollicités des radicaux, seraient leurs esclaves demain.

C'est là le plus étroit et le plus patriotique des devoirs de tout bon citoyen. S'en affranchir serait assumer la plus lourde et la plus sérieuse des responsabilités.

LES MÉDECINS DÉPUTÉS.

Nous lisons dans le Moniteur :

« Il paraît qu'en classant par professions les nouveaux élus du suffrage universel, on trouve que nous venons d'envoyer à la Chambre environ cinquante médecins — deux fois plus que de légitimistes. »

Cette statistique ne va-t-elle pas prêter à rire, et ne courons-nous pas risque qu'en voyant que nous appelons à Versailles, pour leur confier le soin de nos destinées, un si grand nombre de docteurs en l'art de guérir, nos voisins, qui ne sont pas toujours très-charitables, en concluent que nous nous sentons bien malades? »

Touté plaisanterie à part, ils ne pourront manquer de s'étonner que l'étude de la médecine mène si sûrement chez nous aux fonctions de député et que nous trouvions tant d'affinité entre la politique et la thérapeutique.

L'étude du droit passe encore; et, bien qu'on ait souvent déploré qu'il y eût dans nos assemblées délibérantes un trop grand nombre d'avocats, on ne peut cependant nier qu'en approfondissant les questions de jurisprudence, en compulsant les Pandectes, en commentant les Codes, on n'acquière des connaissances, des aptitudes, des talents qui seront plus tard fort utiles, pour ne pas dire fort nécessaires, au représentant de la nation.

Mais, en vérité, qu'ont de commun les travaux d'un médecin avec ceux d'un législateur? En quoi les recherches de sa jeunesse ou les occupations de son âge mûr le préparent-elles, mieux qu'un autre citoyen, au maniement des affaires publiques? »

On éprouve même quelque surprise qu'un médecin très-laborieux, très-demandé, dont tout le temps semble absorbé soit par les investigations de la science, soit par les exigences de sa clientèle, trouve encore le loisir et surtout l'occasion de manifester assez ses sentiments politiques pour acquérir cette notoriété en matière d'opinions qui est indispensable pour devenir l'homme d'un parti.

Ce n'est pas au chevet d'un malade qu'on peut s'expliquer sur la Constitution de 1875 ou sur les principes de 89.

Nous avons, il est vrai, oui dire que certains professeurs de nos facultés de médecine avaient su glisser jusque dans des leçons de pathologie ou d'histologie des déclarations qui avaient été le fondement de leur fortune politique; mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver d'assez mauvais aloi cette popularité due à des applaudissements d'écoliers et quelquefois à des désordres qui ont amené l'intervention des sergents de ville.

Encore s'il s'agissait toujours de ces hommes éminents, de ces princes de la science qui sont la gloire d'un pays, nous comprendrions que leurs concitoyens, tenant à honneur d'avoir de pareils représentants, allassent spontanément leur offrir des suffrages qu'ils dédaigneraient de briguer.

peut-être il ne reviendrait que demain. C'est moi seule à présent qui vais avoir soin de vous. Vous voulez bien, n'est-ce pas? »

— Il n'y a pas de meilleurs soins que les tiens, ma bonne Hélène, répondit le notaire, qui n'eut pas le moindre soupçon de l'innocente ruse de la jeune fille. Pourtant, lorsque Georges s'éloigna, cela me fait mal. Tout un jour sans le voir, vois-tu, c'est bien long pour moi, qui n'ai plus d'autre joie que de voir mes enfants, de les entendre causer auprès de mon lit, de les regarder tous deux à la fois, et de penser à leur bonheur. Puis s'il allait lui arriver quelque accident! Les vieillards qui ont souffert dans leur vie ont l'âme triste et portée aux fâcheux pressentiments. Pauvre Georges! a-t-il pris au moins un cheval sûr, et sa charrette est-elle en bon état? »

— Oui, oui, vous pouvez vous en rapporter à lui; vous savez qu'il est adroit et prudent. La route est belle, le temps est bon; il voyage de jour et ne peut éprouver aucun accident.

— Hélas! un de mes plus grands chagrins, c'est qu'il soit obligé de faire ce triste métier, lui qui se distinguait déjà dans ses études, lui que je voyais déjà dans mes rêves revêtu de la toge de procureur du roi à Pontarlier. Voilà pourtant le résultat de ma trop grande confiance et de mon fol abandon.

— Oh! je vous en conjure, mon père, dit la

jeune fille en se penchant sur lui et en lui prenant les deux mains qu'elle serrait dans les siennes, ne parlez pas ainsi si vous ne voulez pas me faire pleurer. Ce que Dieu veut est pour le bien; il dispose à son gré de la fortune et du destin des hommes; souvent c'est lorsque nous accusons sa providence que nous devrions le remercier. Qui sait à quelle catastrophe, à quelle douleur irréparable il nous a enlevés en nous amenant ici? Et voyez, ne sommes-nous pas plus heureux dans cette ferme paisible, loin du bruit du monde, que nous le serions dans une ville où il faudrait à tout instant sacrifier la paix de notre intérieur, le charme de nos affectueuses réunions pour obéir à je ne sais quelles convenances et quelles règles d'étiquette fastidieuses, insupportables? Je me rappelle encore les quinze jours que nous avons passés à Besançon, du vivant de notre bonne mère, et rien que de songer à ces visites qu'il fallait faire, à ces entretiens où il n'entrait pas un seul sentiment de cœur, à ces longs dîners suivis de soirées plus longues encore, je me sens toute effrayée; et je bénis la miséricorde du ciel qui nous a mis à l'abri de tant d'affreuses obligations.

La bonne Hélène, en parlant ainsi des ennuis de la ville, disait sincèrement ce qu'elle pensait; mais elle le disait avec un affectueux sourire pour ramener la sérénité dans le cœur du vieillard, et son cœur était navré.

Le soir, quand son père fut endormi, elle resta seule dans la cuisine, prêtant l'oreille au moindre bruit, se levant tout-à-coup, persuadée qu'elle venait d'entendre quelqu'un marcher dans le corridor, puis s'asseyant avec une nouvelle anxiété.

C'était le vent d'automne sifflant entre les jointures des portes; c'étaient les rameaux des sapins se heurtant l'un contre l'autre, qui lui donnaient ces douloureuses illusions.

Georges ne revenait pas, et la malheureuse sœur ne savait où était Georges.

Assoupie enfin par la fatigue, elle ne se réveilla que le lendemain matin, et courut aussitôt à la chambre de son frère, à la grange: point de Georges.

— Mon frère n'est donc point revenu? dit-elle à Brigitte, avec un accent de désespoir.

— Non, mademoiselle; mais si monsieur Georges n'est parti que ce matin de Pontarlier, il ne peut pas être encore ici, quoique ce soit un fort marcheur.

— De Pontarlier! murmura Hélène; ah! Dieu veuille qu'il soit à Pontarlier. Ne pas vouloir me confier où il allait! lui qui ne faisait pas un pas hors de la maison sans me le dire! et il était si agité quand il est parti!

Et la pauvre fille allait, venait, tantôt regardant par la fenêtre du jardin, tantôt s'approchant de la porte de la grange.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE FAMILLE PAUVRE.

III.

UNE SEMAINE D'ANGOISSES.

(Suite.)

Au même instant, son père l'appela. Elle se hâta de composer son visage et se rendit près de lui.

— Que fait Georges? demanda le vieillard.

— Mon père, répondit la pauvre enfant en hésitant et en cherchant un prétexte qu'elle n'avait pas encore eu le temps de préparer, Georges vient de partir... Il a été forcé de partir de bonne heure sans vous voir, craignant de vous éveiller... Il va... Mais que je suis folle!... Je ne sais plus à quoi je pense... Ah! il va conduire un chariot d'avoine à Pontarlier: et comme il n'est pas sûr de pouvoir terminer son compte aujourd'hui, il m'a dit que

» Mais ce ne sont pas toujours les plus grands médecins que le suffrage universel comble de ses faveurs ; et l'on nous parlait l'autre jour d'un modeste praticien qui, sans avoir, tant s'en faut, la réputation d'un Orfila ou d'un Dupuytren, n'en a pas moins dû à son bonnet de docteur et à sa trousse les quelques milliers de voix qui vont peut-être le faire entrer à l'Assemblée nationale. Il n'a point son pareil, nous dit-on, pour guérir les panaris et pour soigner les coqueluches ; et ce qui le met tout-à-fait hors de pair, c'est que non-seulement il ne se fait point payer ses visites, mais qu'il distribue ses remèdes gratis. « C'est le meilleur des hommes, ajoute-t-on, un vrai petit manteau bleu, de sorte que, dimanche prochain, tout le quartier du... ne saurait manquer de voter pour lui. »

» Nous n'avons, certes, aucune envie de contester les talents ni les vertus de cet honnête citoyen ; mais le profit qu'il en tire, en ce moment, dans l'intérêt de sa candidature, nous gâte un peu sa bienfaisance. C'est aussi une manière de s'adjuger des honoraires que de récolter des bulletins de vote en échange de ses ordonnances. Et quand nous voyons un pareil abus de l'influence que les médecins peuvent acquérir sur leurs malades et les parents et amis de leurs malades, nous nous prenons à regretter que la loi qui leur interdit de capter des testaments ne leur défende pas aussi de capter des suffrages.

» Nous ne pouvons, du reste, en ce qui nous concerne, trouver aucun rapport entre les mérites que le Gros-Caillois apprécie dans le candidat dont nous parlons et ceux qu'on est en droit d'exiger d'un représentant de la nation ; si c'est un habile docteur, que ses clients se cotisent pour lui offrir une trousse ou un uroscope d'honneur ; si c'est un grand philanthrope, qu'ils lui fassent décerner, l'année prochaine, le prix Montyon ; mais qu'ils attendent, pour lui conférer le mandat de député, qu'il ait fait preuve de capacité politique.

» UN ÉLECTEUR
DU 7^e ARRONDISSEMENT DE PARIS. »

Chronique générale.

Le ministère sera-t-il constitué avant ou après la réunion des Chambres ? C'est une question qui a été fort agitée ces derniers jours et qui ne laisse pas d'avoir une certaine importance. Il s'agit de savoir, en effet, si le gouvernement a une politique qu'il entend défendre, ou si, au contraire, il est résolu à suivre docilement toute politique qui lui serait imposée par une majorité.

Le Français croit qu'une décision a été prise et que le public ne tardera pas à la connaître. Le *Moniteur universel* confirme cette opinion ; mais, pendant que le Français désigne M. Bérenger comme ayant le plus de chances de prendre le portefeuille du ministère de l'intérieur, il met en avant le nom de M. Victor Lefranc.

Enfin, ne pouvant plus subjuger son angoisse, elle sortit, elle s'en alla le long du sentier qui traversait la pâture de la ferme, s'appuya sur la barrière de bois et regarda de tous côtés.

Un beau soleil répandait alors des flots de lumière sur les coteaux et les vallées ; les oiseaux chantaient dans les bois ; les gouttes blanches de rosée brillaient comme des perles dans le calice des fleurs et sur les tiges légères du gazon ; un jeune agneau courait follement dans l'herbe touffue, tandis que quelques vaches, errant d'un pas lourd à travers les plantes sauvages de la montagne, faisaient résonner au loin la clochette de bronze suspendue à leur cou.

C'était une de ces belles matinées d'automne pleines de charme et de mélancolie, qui sont comme un sourire mourant de l'été.

Mais la pauvre Hélène n'entendait pas le chant de l'oiseau et n'observait pas les beautés de cette nature agreste, que, dans d'autres moments, elle avait contemplée avec tant de bonheur.

L'œil fixé sur le sentier qui descendait par de tortueux détours du côté de Montbenoit, elle n'était préoccupée que d'une seule pensée, et, ne voyant rien venir, elle allait s'en retourner à la ferme, quand tout-à-coup elle crut distinguer un point qui se mouvait au bas de la montagne.

Ce n'était encore qu'une sorte d'ombre vague flottante ; peu à peu elle crut reconnaître une

Nous croyons que le gouvernement hésite beaucoup plus qu'on ne voudrait le laisser supposer ; les uns le pressent de résister, les autres de céder ; mais des deux côtés on cherche le point où la résistance peut commencer, où les concessions doivent s'arrêter, et comme on le cherche au milieu des plus profondes illusions constitutionnelles, on risque de ne pas le trouver.

M. Dufaure travaille en ce moment à la rédaction du message présidentiel qui sera adressé aux Chambres, le 8 mars, si le cabinet est constitué à cette date.

Ce message aura quelque analogie dans la forme avec les messages présidentiels des États-Unis. Ce sera en quelque sorte le bilan de la situation économique et politique de la France, après les cinq années de régime provisoire qu'elle vient de traverser, et au début de la mise en pratique des institutions républicaines.

La cause des principes religieux et politiques qui, seuls, fondent et perpétuent les sociétés, éprouve en ce moment, tant en France que dans les autres pays de l'Europe, de sérieux échecs. Mais ce n'est pas une raison pour se décourager. Il faut continuer persévéramment la lutte, avec l'invincible espoir d'arriver au triomphe, car, à moins d'un arrêt de mort prononcé par Dieu sur nos sociétés modernes, elles devront se relever par les principes mêmes que nous représentons. Ainsi donc, pas de faiblesse, pas d'abstentions dans les scrutins de ballottage de dimanche prochain.

Voici un propos qui nous arrive d'Allemagne et qui doit donner à réfléchir à ceux qui ont encore un reste de sentiment religieux :
On attribue à un grand ministre allemand le mot suivant : « L'Allemagne peut désormais céder à la France républicaine l'honneur de marcher à la tête du mouvement contre l'ultramontanisme. »

Aussitôt après la vérification de ses pouvoirs, le Sénat s'occupera de son règlement particulier et de l'organisation des services intérieurs.

La fraction réactionnaire du Sénat paraît avoir renoncé à opposer un concurrent pour la présidence à M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui a reçu lundi la visite de M. le général Changarnier et de M. le comte Daru venant lui annoncer que les conservateurs lui donneraient leurs voix.

On parle toujours de MM. Duclerc et Martel comme vice-présidents, et il est question de nommer M. Baze référendaire.

(Correspondance diplomatique.)

Nous avons dans le monde politique et financier, depuis les élections du 20 février, des optimistes et des pessimistes.

blouse bleue, une casquette, son Georges, peut-être.

Elle s'assit au pied d'un sapin, incapable de faire un pas de plus, dans la vive émotion qui l'agitait ; elle attendit les mains jointes sur sa poitrine, comptant tous les instants par les battements de son cœur.

Un pas sonore retentit près d'elle ; ce n'était pas Georges, c'était un jeune paysan inconnu qui marchait précipitamment, et qui s'arrêta près d'elle.

— Où allez-vous ? s'écria-t-elle avec l'indicible expression d'un pressentiment plein de terreur.

— Je porte une lettre à mademoiselle Valbois.

— C'est moi, donnez.

Le paysan tira la lettre de sa blouse et la remit à Hélène, qui reconnut à l'adresse l'écriture de son frère.

Elle serra par un mouvement convulsif cette lettre entre ses mains, et n'osant la lire devant celui qui la lui avait remise :

— Je vous remercie, dit-elle. Êtes-vous fatigué, voulez-vous vous reposer à la ferme ?

— Non, il faut que je m'en retourne tout de suite. Je suis très-pressé.

Et il partit.

Hélène tourna et retourna la lettre dans ses doigts ; ses yeux se troublaient en la regardant, et son cœur battait avec une violence extrême.

Enfin elle brisa le cachet, et elle apprit que son

Les premiers se croient assurés qu'il y aura dans la nouvelle Chambre des députés 300 voix contre toute proposition plus ou moins radicale. Il y a même des radicaux de la dernière Assemblée qui se proclament maintenant républicains constitutionnels.

Cette même majorité rejeterait l'impôt sur le revenu, par la raison qu'il existe déjà avec l'impôt mobilier.

Si une proposition pour le rétablissement de la garde nationale était faite, elle ne serait pas votée, et elle aurait pour principal adversaire M. Jules Favre, qui aurait dit que, pendant la dernière guerre, la garde nationale s'était déshonorée. Vous savez que c'est ce même Jules Favre qui a refusé l'offre faite par M. de Bismark de désarmer la garde nationale, refus qui nous a donné les crimes de la Commune.

La demande d'amnistie générale serait repoussée par la nouvelle majorité, mais le gouvernement s'engagerait à multiplier les grâces individuelles.

Quant aux pessimistes, ils prétendent que les violents seront assez nombreux pour dominer la Chambre et l'entraîner aux plus graves mesures. Ils disent que Mac-Mahon est dans la position de Louis XVI avec la Constitution de 1791 et qu'il subira le même sort, s'il ne sait pas prendre, à l'occasion, une énergique initiative.

M. GAMBETTA A LYON.

Lundi dernier, a eu lieu, à Lyon, dans un local situé quai d'Albret, une réunion privée du parti démocratique à laquelle, d'après le *Progrès*, assistaient plus de mille personnes.

M. Gambetta devait prendre la parole, et toutes les notabilités républicaines du Rhône — transigeants et intransigeants — étaient accourues pour l'entendre.

Il a prononcé, en effet, un long discours, que la *République française* offre à ses lecteurs.

Le *Progrès* en a donné un résumé en trois colonnes qui suffit à montrer quelle direction le radicalisme politique devenu parti de gouvernement va chercher à imprimer à la législation et au régime administratif de la France.

L'Événement donne de ce discours le résumé suivant :

« M. Gambetta a fait l'histoire de l'Assemblée élue le 8 février 1871. Il a démontré qu'elle avait été constamment inspirée par l'esprit clérical, et que les élections législatives du 20 février avaient surtout une signification anticléricale.

» D'après M. Gambetta, il est nécessaire de procéder à une épuration du personnel administratif.

» Abordant la question des libertés municipales, l'orateur déclare que les Chambres nouvelles ont reçu la mission de restituer aux communes leurs franchises.

» En terminant, M. Gambetta a exprimé la ferme conviction que l'état de siège sera levé et que les nouvelles Chambres inaugureront une politique de conciliation. »

pauvre frère, poussé au désespoir et séduit par l'idée d'obtenir d'un chef de bande la somme dont il avait besoin, s'était engagé dans une troupe de contrebandiers ; qu'il avait été arrêté par les douaniers de la Fresse, et qu'il devait être conduit en prison, faute de pouvoir payer l'énorme amende de 500 francs.

Georges avait mis à la fin de cette lettre tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur pour rassurer sa sœur ; mais la pauvre Hélène ne vit que l'affreuse situation où il était jeté : — un procès-verbal de douane, une prison, l'honneur de son père engagé dans cette catastrophe.

Un tel coup était au-dessus de ses forces ; elle tomba sur le sol et arrosa le gazon de ses larmes ; puis soudain, se relevant avec une énergie ardente :

— Oui, oui, s'écria-t-elle, je le sauverai !

Elle courut à la ferme, entra précipitamment dans sa chambre, réunit tout ce qu'elle possédait : robes de soie, châles, bijoux, argenterie.

— J'enverrai Brigitte, dit-elle, vendre tout cela à Pontarlier ; elle en portera le prix à la Fresse, et mon frère reviendra, mon pauvre frère qui s'est sacrifié pour nous. Quand il sera ici, qu'importe les poursuites de M. Renardeau ! qu'importe la misère, si nous sommes ensemble ?

Mais lorsqu'après ce mouvement d'exaltation elle se mit à compter, à évaluer les divers objets qu'elle venait d'entasser sur une table :

Le dernier mot de cette nouvelle harangue est une déclaration de guerre à outrance au cléricalisme, à l'esprit clérical, c'est-à-dire à l'Église et à la liberté religieuse des catholiques ! Tel est le mot d'ordre qui se dégage très-clairement de cette nouvelle allocution du chef des radicaux diplomates.

M. Gambetta n'a même pris, probablement à dessein, aucune précaution pour voiler ou modérer l'expression de sa pensée. Il s'est montré, en parlant du cléricalisme, radical sans épithète et sans la moindre allusion.

Nous avons, depuis longtemps, annoncé que la fusion des habiles et des emportés se reformerait sans peine sur ce terrain. La lutte se prépare acharnée contre le catholicisme, et elle réunira toutes les forces de la démocratie. Bien à plaindre seraient les catholiques qui compteraient, pour se défendre, sur l'appui des républicains dits conservateurs !

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

La séparation de l'Église et de l'État, voilà la formule qui se trouve dans le programme de tous les candidats républicains, les plus modérés comme les plus radicaux.

Cette formule, d'apparence si simple et si bénigne, cache un piège, un leurre et un danger.

Si cela voulait dire que l'État cesserait de se mêler des affaires de l'Église et lui laisserait complètement son indépendance et sa liberté, tous les catholiques y applaudiraient sans réserve. Mais cette formule a un tout autre sens aux yeux des radicaux.

Pour eux, séparer l'Église de l'État, c'est d'abord supprimer le budget des cultes, c'est-à-dire enlever au prêtre le faible traitement que le gouvernement lui alloue, pour l'indemniser de la perte des biens que la Révolution de 93 lui a volés : c'est par conséquent lui ôter son pain et ses moyens de subsistance, le réduire à la misère et à la mendicité, parce que le prêtre ne peut pas gagner sa vie comme un ouvrier par le travail de ses mains.

Séparer l'Église de l'État, c'est s'emparer des églises, des presbytères, des propriétés et de l'argent des fabriques, des cimetières, et en un mot de tout ce qui appartient au culte.

Séparer l'Église de l'État, c'est supprimer l'exercice public et extérieur de la Religion, supprimer les processions, les missions, les pèlerinages, les fêtes religieuses publiques, toutes les manifestations extérieures du culte.

Et comme les radicaux savent bien que les catholiques et le clergé protestent et ne se laisseront pas interdire l'exercice de leur religion sans résister, on s'empresse de les poursuivre au nom de ce qu'on appellera la loi, et on persécutera les prêtres et les personnes religieuses ; on les traînera devant les tribunaux comme on le fait en Allemagne, on les écrasera d'amendes, on emprisonnera, on fermera les couvents, on

— Hélas ! reprit-elle, il n'y a pas même là de quoi payer la moitié de la somme... Dieu seul peut venir à notre secours ; Dieu attendra le cœur de celui qui nous poursuit. O mon Dieu ! s'écria-t-elle en se jetant à genoux, j'invoque avec mes larmes votre bienfaisant appui ; ô ma mère ! vous qui êtes au ciel, vous qui voyez du séjour des bienheureux la misère de vos enfants, priez pour nous, soutenez-nous.

Et s'essuyant les yeux, et se lavant les joues pour effacer la trace de ses pleurs, la jeune fille trouva encore le courage de prendre un air serein en se rendant auprès de son père, de rire, de causer, et d'inventer de nouveaux prétextes pour excuser sa longue absence de son frère, et d'attendre avec un visage gai et une âme en proie à mille tortures les événements du lendemain.

(La suite au prochain numéro.)

expulsera les religieuses et le clergé comme en 93 et comme en Prusse.

Et qu'on ne vienne pas dire que ce sont là des exagérations et qu'on ne se portera pas à de pareils excès. On y arrivera si bien que cela se fait en ce moment, à nos portes, à notre frontière, en Suisse et en Alsace.

C'est sous le fallacieux prétexte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que les radicaux de la Suisse ont emprisonné ou exilé leurs évêques, leurs prêtres, fermé les églises, évacués les couvents, et qu'aujourd'hui on interdit l'exercice du culte, même en secret, et dans les demeures particulières.

Les radicaux suisses qui se rendent coupables de ces infamies sont les amis et les frères politiques des radicaux français qui brûlent de les imiter; et personne n'a plus applaudi aux odieuses persécutions de M. de Bismarck contre les catholiques allemands que les journaux républicains de France, même ceux qui se disent modérés.

(France nouvelle.)

Don Carlos, parti de Pau, avant-hier soir, à huit heures, par train spécial, est arrivé à une heure à la gare d'Ivry. Là, le train spécial a été aiguillé sur la ligne de ceinture, qu'il a suivie jusqu'à la gare de la Chapelle, puis, après un arrêt de cinq minutes, il est reparti pour Boulogne-sur-Mer.

Don Carlos n'est pas descendu du wagon-salon qu'il occupait avec M. le secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées, le général marquis Velasco, chef de sa maison militaire et ses officiers d'ordonnance: le colonel Zubri, le lieutenant-colonel Orbe, le marquis de Ponce de Leon, Zalbalza et Sueloes.

Don Carlos était en costume civil; il se propose de passer la nuit à Boulogne avant de s'embarquer pour l'Angleterre.

La crue de la Seine continue. On calcule que d'ici à demain samedi elle montera encore d'un mètre et atteindra ainsi la hauteur de la crue de 1872.

Etranger.

ESPAGNE.

Mauléon, 29 février.

(Source officielle carliste.) — Amené par les circonstances à suspendre une lutte inutile dont l'Espagne aurait souffert sans profit pour la cause, le roi Charles VII est entré volontairement en France, le 28 février, à dix heures du matin, escorté par ses gardes et par une division entière, composée de troupes de Castille, Cantabrie, Gaudesa, Valence et Asturies.

Dès la veille au soir, le roi avait fait prévenir le général commandant la division de Bayonne. Avant de franchir la frontière, les troupes royales, échelonnées sur la route de Valcarlos à Arneguy, ont rendu les honneurs militaires au roi et l'ont acclamé, puis brisant leurs armes sur le sol de la patrie, elles ont suivi Charles VII sur la terre de l'exil.

Au pont d'Arneguy, le roi a été reçu par M. Hertz, sous-préfet de Mauléon, et conduit en voiture dans cette ville, où M. de Nadailhac, préfet de Pau, est venu transmettre à Sa Majesté les dispositions du gouvernement français à son égard.

L'acte dont le pont d'Arneguy a été le théâtre est une page émouvante d'histoire contemporaine. Il s'est accompli librement et en présence d'autorités civiles et militaires de la France, qui ont pu le constater.

Les droits du roi restent entiers. Don Carlos a quitté l'Espagne sans y être contraint. Il n'a rendu ses armes ni aux alphonistes, ni à la France. Après une lutte héroïque, il les a déposées volontairement, réservant ainsi l'avenir qui lui appartient.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il paraît que l'avis que nous insérons en tête de l'Echo Saumurois porte ombrage aux radicaux du cru. Quatre colonnes d'aménagements républicains (divisées en trois articles) que nous consacrons à cette occasion le Cour-

rier de Saumur, nous le donnent fort à penser. Elles confirment aussi les bruits, qui nous arrivent de divers côtés, que cette note porte ses fruits et que la candidature de M. Bury perd chaque jour du terrain.

Les articles du Courrier ont en eux peu de valeur. C'est un coup de grosse caisse pour faire valoir une marchandise dont le placement ne paraît pas facile: il faut du tapage, du tam-tam, des boniments, des arguties de procureur. Une bonne cause n'a pas besoin de tels procédés. Ils ne méritent que le plus complet dédain.

Le Comité républicain qui occupe si largement les colonnes du Courrier oublie trop facilement que cette feuille s'est distinguée maintes et maintes fois par son inconstance.

Que le Comité susdit veuille bien revoir la collection de son organe en 1869, et plus particulièrement le mois de mai de cette même année, et qu'il nous dise quelle a été son attitude aux élections de cette époque, quelle candidature a soutenu le Courrier de Saumur contre M. Allain-Targé, candidat républicain sous l'Empire. Nous n'avons point oublié une scène assez tapageuse du club de la rue Beaurepaire, où cette feuille a été mise à l'index pour son attitude anti-républicaine et condamnée comme traître, dans cette même réunion, par l'assemblée tout entière. Appelé à expliquer sa conduite, le Courrier a gardé de Conrart le silence prudent.

A défaut de cette collection, que le Comité consulte celle du journal l'Ouest, organe républicain d'Angers, et qu'il se pénétre de l'opinion que M. Amédée de Rolland, rédacteur en chef de cette feuille, portait alors sur les palinodies de son confrère le Courrier.

Le Comité républicain, s'il a de la franchise, dira si le Courrier n'est pas à double face, et si, insérer une note qu'il appelle communiqué officiel constitue pour l'Echo Saumurois une volte-face.

En un mot, nous le répèterons: « En votant pour M. Berger, on votera contre M. Bury, le candidat des radicaux, et c'est là pour aujourd'hui l'important. »

On lit dans le Journal du Mans:

« Nous pouvons affirmer qu'une maison étrangère, qui vient de traiter avec un grand nombre de fabricants de notre département, a exigé des conditions exceptionnelles par suite des élections qui viennent d'avoir lieu, et qui ont jeté de l'inquiétude non-seulement en France, dit la Sarthe, mais encore à l'étranger. »

CRUE DE LA LOIRE.

Jusqu'à ce moment, les dépêches de la haute Loire n'ont rien d'inquiétant. Cependant la crue se fait toujours sentir à Saumur. Hier soir, l'eau avait atteint, à l'échelle du pont Cessart, 3^m 40; aujourd'hui, à midi, elle est à 3^m 60.

Dans le bassin de la Seine et de ses affluents, les eaux sont montées à une grande hauteur, et l'on redoute les plus sérieux accidents.

En raison des pluies abondantes et des neiges tombées pendant l'hiver dans le centre de la France, nous pouvons craindre que les pays traversés par la Loire ne soient pas à l'abri de tout danger.

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS.

Le public est prévenu que l'étalon Kosuth, du dépôt de remonte d'Angers, est arrivé au Haras de l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Hôtel-de-Ville, le 2 mars 1876.

Le Maire, LECOY.

La musique de l'Ecole Mutuelle ne se fera pas entendre dimanche prochain dans le Square, ainsi que nous en avons été informé.

On annonce le mariage de M^{lle} Davilliers, fille du comte Davilliers, ancien premier écuyer de Napoléon III, et petite-fille de la maréchale Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, avec M. le baron Mariani.

Le futur, lieutenant au 3^e régiment de dragons, et détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, dont il suit les cours depuis le mois d'octobre dernier, appartient à une famille alliée à celle de l'empereur. Il est le neveu du duc de Padoue.

Le mariage sera célébré après le carême; la mariée sera en demi-deuil, à cause d'une perte récente éprouvée par la famille Mariani.

Le jeudi 16 mars prochain, à neuf heures et demie du matin, sera célébré, en l'église de l'abbaye de Solesmes, un service solennel anniversaire pour le repos de l'âme du R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, fondateur et premier supérieur général de la Congrégation bénédictine de France.

Le discours sera prononcé à la mémoire du vénérable défunt par Mgr Freppel, évêque d'Angers.

On écrit de la Chapelle-Huon (Sarthe):

« Encore un accident causé par les armes à feu. Celui qui s'est produit dans cette commune est d'autant plus terrible que c'est un enfant de neuf ans qui a tué son petit frère âgé de six ans. »

» En furetant dans la maison pendant l'absence des parents, comme le font souvent les enfants de son âge, le petit Richard découvrit un fusil que l'on avait eu l'imprudence de laisser chargé.

» Il s'en empara et, après avoir joué un moment avec cette arme, il mit en joue son plus jeune frère. Une détonation se fit entendre et l'enfant tomba à terre foudroyé. La balle lui avait traversé la tête. »

LES GELÉES PRINTANIÈRES.

Voici en quels termes M. Nanquette, l'honorable directeur de la ferme-école d'Hubandières (Indre-et-Loire), résume les conseils qu'il donne pour préserver les vignes des gelées printanières:

1° Un pampre de vigne placé dans la position verticale échappe à l'action des gelées printanières, alors que son voisin, dans la position horizontale, a pu être atteint.

2° De deux pampres placés dans la position verticale, celui qui, sans ligature, se trouve libre dans sa partie supérieure et peut subir un balancement au moindre mouvement atmosphérique, échappera plus sûrement que dans le cas d'attache, du haut et du bas, à un échelas ou à un fil de fer le maintenant inébranlable.

3° Le moindre abri supérieur au bourgeon naissant, abri résultant aussi bien de la présence d'une feuille, d'un corps étranger quelconque ou bien encore de sa position même, au-dessous de la branche qui l'a produit, peut le préserver souvent des atteintes de la gelée.

4° Le voisinage d'une culture quelconque en végétation, d'un bois ou d'une prairie, d'un champ de choux, etc., met notamment les ceps limitrophes dans une situation défavorable au point de vue des atteintes de gelées printanières.

5° Les façons récentes (labours, binages, hersages) ramenant à la surface une terre plus fraîche, plus imprégnée d'humidité, favorisent aussi singulièrement les atteintes de gelée printanière des vignes.

Faits divers.

Un des curieux incidents de la dernière lutte électorale à Castelsarrasin a rappelé, par le côté comique, une question qui intéresse l'agriculture. Il paraît que l'adversaire républicain de M. Buffet avait été accusé par le maire de « demander une répression énergique contre une industrie très-répan-due et tolérée dans le Tarn-et-Garonne, et qui consiste à prendre des oiseaux (alouettes, becfigues, etc.) dans les filets tendus exprès. »

Pour répondre à une accusation de cette nature, qui lui aurait cependant fait honneur, ledit adversaire a fait aussitôt afficher une protestation sous forme de proclamation, dans ce style vraiment admirable et pompeux:

« Electeurs!

» Il vous dit que je veux empêcher la chasse aux alouettes et aux petits oiseaux. Il sait cependant que j'ai voté le contraire au conseil général.

» Il a menti! »

Quels doux présages pour la tribune de Versailles!

Ne pouvant offrir des alouettes toutes rôties à leurs électeurs, nous voyons ainsi

que les défenseurs de M. Buffet, tout comme l'adversaire de l'ancien vice-président du conseil, veulent au moins leur laisser la facilité de les prendre au moyen des tendues pour les faire rôtir ensuite. Les pauvres petits insectivores

Oiseaux légers, messagers des zéphyrs...

ont ainsi servi un instant d'armes électora-

les!

Outre que c'est assez comique de prendre dans le même filet les électeurs et les alouettes, cela nous semble surtout fâcheux pour l'agriculture de cette contrée de voir que la chasse aux tendues y soit si en faveur qu'on se fasse une gloire de dire qu'on a voté le maintien de cette chasse stupide ou qu'on se fasse un devoir de dire qu'un adversaire politique est disposé à la combattre!

M. Apuril de Kerloguen, candidat dans une circonscription d'Ille-et-Vilaine, avait adressé aux électeurs de cette circonscription et fait placarder une lettre ainsi conçue:

« Electeurs des campagnes,

» Je n'ai pas d'agents dans les cabarets pour vous offrir avant le vote une tasse de café ou une chartreuse. Je me respecte trop, j'ai trop d'estime pour vous, pour essayer d'acheter votre vote à si bas prix (4, 6 ou 10 sous), et j'attends d'être votre député pour boire avec vous à la santé de Mac-Mahon, mon vieil ami.

» Apuril de Kerloguen. »

On lit dans le Courrier de la Lozère:

« Hier, dans la soirée, les gendarmes Stey et Johanny étant en ronde de nuit, sur la route de Balsièges, se trouvaient vers les onze heures aux environs du pont neuf. Là Johanny eut besoin de s'arrêter un instant. A peine eut-il mis pied à terre que son cheval s'échappa au galop. Stey se lança à sa poursuite malgré l'obscurité profonde qui régnait. A l'angle du pont, il manqua le contour et tomba dans le Lot avec sa monture.

» Le cavalier disparut dans le courant, on ne l'a pas encore retrouvé. Le cheval regagna le bord. Il y est resté jusqu'au matin. Des passants l'ayant vu s'approchèrent autour de lui; mais sans s'éloigner de la rive, il ne voulut pas se laisser saisir par eux. Ce n'est que lorsque la gendarmerie est allée sur les lieux qu'il s'est laissé prendre; il ne s'est rendu qu'à l'uniforme. Quant au cheval de Johanny, il est rentré tout seul à la caserne de Mende, où son maître arriva un peu plus tard sans se douter de ce qui s'était passé. Stey, tout récemment marié, laisse une jeune veuve enceinte. »

Le tribunal de Cambrai a été appelé à juger une affaire qui emprunte un vif intérêt à l'épouvantable catastrophe de Saint-Etienne.

Un mineur a ouvert sa lampe de travail dans le fond de la fosse, ce qui est défendu par les règlements, cet acte pouvant amener des accidents terribles.

L'incurie dont a fait preuve cet homme lui vaut vingt jours de prison et 400 fr. d'amende.

Les travaux de dépeçement du Magenta touchent à leur fin. La chaloupe à vapeur qui avait sombré avec le Magenta a pu être hissée. Elle sera ramenée à terre dans quelques jours. On a pu dégager une partie énorme de l'étambot, mais afin d'éviter l'accident de rupture du ponton survenu il y a deux mois environ, on attendra, pour le hisser, que l'on ait réuni tous les moyens suffisants.

Les plongeurs ont pu retirer 15 tonneaux de débris, un canon de 12 centimètres à demi-fendu et trois affûts brisés. Il ne reste plus dans la soute qu'une cinquantaine de caisses de poudre. Ces caisses sont tellement serrées les unes contre les autres, par suite du gonflement du bois, que l'on a renoncé à les dégager. On les perforera au moyen d'un instrument en bronze, afin de noyer la poudre.

Le sauvetage des dernières épaves du Magenta n'aura lieu que lorsque les poudres seront complètement inondées et ne présenteront plus aucun danger d'explosion.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MANCK.

LUNDI 6 Mars 1876.

LE BIJOU PERDU

Opéra-comique en 3 actes, paroles d'Ad. de Leuven et Deforges, musique d'Ad. Adam.

1^{er} acte: *Le Sergent recruteur.* — 2^e acte: *La Ronde des Fraises.* — 3^e acte: *Toison la Fruitière.*

Les principaux rôles seront remplis par MM. Diepdalle, Descamps, Degrave, G. Simon, Moreau, Duchâteau, M^{lles} Papin et Mascart.

Le spectacle sera terminé par:

LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Hoffmann, musique de Nicolo.

Joué par MM. Diepdalle, Descamps, Simon, Moreau, H.-George, M^{lles} Mascart, Descamps et E. Simon.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang.

C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 65,476: M. le curé Compaert, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — *Les Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — *La Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean.

mur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. DRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — —
1 — 45 — — —
7 — 40 — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — —
12 — 30 — — —
6 — 20 — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MARS 1876.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66	40	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	750	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	»	»	Crédit Mobilier.	195	1	95	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	630	»	»
5 % jouiss. novembre.	103	75	»	Crédit foncier d'Autriche.	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	622	50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	327	50	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	930	»	»	Est, jouissance nov.	380	5	»	Orléans.	314	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	485	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	998	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	309	»	»
— 1865, 4 %.	497	50	»	Midi, jouissance juillet.	718	75	»	Est.	308	50	»
— 1869, 3 %.	358	75	»	Nord, jouissance juillet.	1210	»	»	Nord.	314	75	»
— 1871, 3 %.	342	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1008	75	1	Ouest.	309	»	»
— 1875, 4 %.	479	25	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	625	»	1	Midi.	310	»	»
Banque de France, j. juillet.	3750	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes.	190	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	618	75	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1097	50	»	Vendée.	240	50	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	475	»	»	Société Immobilière, j. janv.	33	»	»	Canal de Suez.	534	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	330	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	880	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS:
2 heures 8 minutes du matin, express.
6 — 45 — — —
9 — 1 — — —
1 — 33 — — —
4 — 19 — — —
7 — 17 — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI:
3 heures 35 minutes du matin, omnibus.
8 — 20 — — —
9 — 41 — — —
4 — 44 — — —
10 — 28 — — —

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 19 mars 1876, à midi.

Vignes, aux Galmoises ou Chemin-Vert, et aux Rivières, commune de Saumur; terre et rangées, sur la route du Pont-Fouchar, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

TRÈS-PROPRE AU COMMERCE
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 69,
Joignant l'hôtel des Voyageurs et M. Clouard;
Cour, deux grandes écuries, vaste hangar.
S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME

MAISON-BLANCHE

Située communes du Coudray, d'Artaignes et de Distré,
D'une contenance de 12 hectares 22 ares 27 centiares.
S'adresser à M. FONGER, expert à Montreuil-Bellay, ou à M^e CLOUARD, notaire. (49)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Bodin, n° 2, et place de l'Arche-Dorée, n° 7,
Joignant M. Abraham et M. Monblanc.
S'adresser à M. SAVATIER, horloger, qui l'occupe en partie, ou à M^e CLOUARD. (47)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A la Pierre-Couverte,
Chemin de Muret, commune de Bagneux,
Comprenant maison d'habitation, cave, pressoir, servitudes, puits, citerne, jardin, vigne, trois grands bassins; le tout en très-bon état, bien planté d'arbres fruitiers de toute espèce en plein rapport, d'une contenance de 69 ares.
S'adresser à M. PÉLÉ, propriétaire-horticulteur, qui habite la propriété, tous les jours, avant midi; en son absence, à M. François RENAUD, au même canton, ou à M^e CLOUARD, notaire. (48)

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

A CÉDER

UN FONDS

D'HORLOGER-BIJOUTIER

Situé ville de Bourgueil, très-bien placé.
On vendra ou on louera la maison dans laquelle il est exploité.
S'adresser à M^e FLEURIAU, notaire, ou à M. ADAMOWICZ, horloger-bijoutier à Bourgueil (Indre-et-Loire).

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre SAUMUR.

AGRANDISSEMENT

Vaste galerie, spécialement destinée à la vente de la confection pour hommes, jeunes gens et enfants.

Prochainement l'ouverture.

DEUX NOUVEAUX RAYONS

Chapeaux feutre, chapeaux de paille, casquettes, plus de 3,000 à choisir.

Parapluies en tous genres, 50 pour cent meilleur marché que dans les spécialités. (88)

M^e BEAUREPAIRE, avoué, demande un clerc.

VIN DE LA CLAPE

(Un des meilleurs crus du Narbonnais).
Vin de table, de l'année: 75 francs la pièce, de 225 litres environ, fût compris. — Vin vieux: 95 fr. — Le tout contre remboursement et franco de tous frais jusqu'à la gare du destinataire.
S'adresser à M. DUCHATEAU, propriétaire à Narbonne (Aude).
Vins fins et étrangers (on demande des représentants).

Entreprise de voitures publiques de M. THOMAS.

Service d'été, à partir du 1^{er} mars 1876.

Départs de Fontevault pour Saumur:

1^{er}, 7 heures du matin. } Bureau, à Fontevault, hôtel de la Croix-Blanche.
2^e, 10 — — — }
3^e, 2 heures du soir. }

Départs de Saumur pour Fontevault:

1^{er}, 3 heures 45 minutes du matin. } Bureau, rue du Portail-Louis, chez M. Godenèche, aubergiste.
2^e, 10 heures 1/2 du matin. } Bureau, quai de Limoges, chez M. Marliac, aubergiste.
3^e, 3 heures 1/2 du soir. }

AVIS

M. DAVID, menuisier, informe la clientèle de M. BESSON qu'il vient d'acquiescer son fonds de menuiserie et qu'il maintient son établissement même maison, rue du Portail-Louis. (89)

RIELLAN

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville à Saumur.

MALADIES DARTREUSES

GUÉRIES PAR LE SOUVERAIN ANTI-HERPÉTIQUE du docteur O'Relaw.

Ce Spécifique végétal indien guérit radicalement les dartreuses internes et externes les plus invétérées.
Dépôts principaux: à Paris, Pharmacie centrale de France; M^{lles} Drouot, Cie; M^{lles} Hugot; — à Bordeaux, pharmacie Béguier; — à Angers, Brard, pharmaciens.
Chez les dépositaires, demander l'instruction gratis.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt fois, par province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quinze jours pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleuries, à Paris.
EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré, 35 fr.
Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié, 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Mallet-Brun fils, 3 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs, 43 vol. in-8°. 63 fr.
OUVRAGES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, JAMOT, LEMARIE, ETC.
BALZAC. Seule édition complète et définitive, publiée par Michèle Lacroix, 24 vol. in-8°. 20 francs par mois.
CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8° jésus.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations, 40 magnifiques vol. in-8°. 120 fr.
MICHAUD. Biographie, 45 vol. in-8°. 120 fr.
MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures.
LAMARTINE. Correspondance, poèmes et Poésies, le tout in-8°. 120 fr.
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 45 vol. 20 francs par mois.
DURUY. Histoire de France moderne et contemporaine, 8 vol. in-8°. 120 fr.
SEGUR (de). Histoire, 7 vol. in-8°. 120 fr.
DANGEAU. Journal de l'histoire de Louis XIV, 49 vol. in-8°. 120 fr.
LUYNES (de). Mémoires sur le règne de Louis XV, 17 vol. in-8°. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en musique éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés de Musique religieuse, etc.
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un ouvrage marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve dans les catalogues.
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix 120 francs.
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Bibliothèque des Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.